

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CRICQ CHALOSSE  
REUNION DU MERCREDI 27 JUILLET 2016 à 20h30**

**Convocation du 21 Juillet 2016**

**ORDRE DU JOUR :**

- **Projet de fusion des communautés de communes du Tursan, du Cap de Gascogne et de Hagetmau Communes Unies,**
- **Acquisition terrains aménagement centre bourg,**
- **Régie photocopies et tarifs,**
- **Questions diverses**

**PRESENTS** : LABORDE Aimée, DUFAU Alain, BATS Rosine, DUPOUY José, DANDIEU Jean-Charles, DUPLANTIER Nicolas, THIBAudeau Nadinel, GAULIN Olivier LASSALLE Rémi, DUFAU Thierry

**EXCUSÉS**: GAVELLE Sandrine, LABORDE Sylvie, COMMARRIEU Jean-Michel

**PROCURATION** : DUFAU Fabien pour LABORDE Aimée

*Secrétaire de séance* : Monsieur LASSALLE Rémi

**20h37**: DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte rendu de la séance précédente par Monsieur LASSALLE Rémi, et la signature par les membres du conseil municipal présents.

\*Avant de commencer l'ordre du jour, Mme le Maire demande à son conseil l'ajout de la demande de la mise à jour de la voirie communale d'intérêt communautaire à la disposition de la communauté des Communes H.C.U. à la séance.

Après une réactualisation nécessaire de la voirie communale qui relève de la compétence de H.C.U, Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer :

**VOTE** : 11 POUR à l'unanimité.

**1/ Projet de fusion des communautés de communes du Tursan, du Cap de Gascogne et de Hagetmau Communes Unies :**

Conformément à la loi Notre du 07 août 2015 sur le projet de périmètre de la nouvelle intercommunalité, le Conseil Municipal doit de prononcer :

**VOTE** : 10 POUR, 1 CONTRE

## **2/ Acquisitions terrains aménagement centre bourg :**

Madame Le Maire fait état des négociations avec les propriétaires concernés :

Terrain de Monsieur MOUNEU

Emprise sur la parcelle F 578 cédée pour l'euro symbolique. En contrepartie la commune devra reconstruire le mur à l'identique dans sa nouvelle limite.

Terrain Monsieur HIS :

Les parcelles F620 et F621 d'une superficie de 1092 m<sup>2</sup> pour un montant de 10 000 Euros.

Terrain Monsieur LASSALLE :

La parcelle F619 d'une superficie de 1289 m<sup>2</sup> pour un montant de 12 890 Euros

**VOTE : 11 POUR** à l'unanimité pour les terrains de Monsieur MOUNEU et Monsieur HIS

**VOTE : 10 POUR** à l'unanimité pour le terrain de Monsieur LASSALLE (Monsieur LASSALLE Rémi n'ayant pas pris part au vote.)

## **3/ Régie photocopies et tarifs :**

Afin de régulariser la régie photocopie fax, Madame Le Maire demande d'actualiser le tarif et le soumettre au vote du Conseil Municipal.

*Tableau des tarifs sur la page suivante :*

MAIRIE  
DE  
SAINT-CRICQ-CHALOSSE



40700

TARIFS PHOTOCOPIES ET FAX AU PUBLIC

<u>NOIR ET BLANC :</u>	<u>COULEUR :</u>	<u>FAX : 0.40 €</u>
A3 : 0.40 €	A3 : 0.80 €	
A4 : 0.20 €	A4 : 0.40 €	
A5 : 0.10 €	A5 : 0.20 €	

TARIFS PHOTOCOPIES ET FAX AUX ASSOCIATIONS

<u>NOIR ET BLANC :</u>	<u>COULEUR :</u>	<u>FAX : 0.20 €</u>
A3 : 0.014 €	A3 : 0.122 €	
A4 : 0.0077 €	A4 : 0.061 €	
A5 : 0.0033 €	A5 : 0.030 €	

Fait à Saint-Cricq-Chalosse le 01/07/2016.

Château de POUDEX - Téléphone 05 58 79 38 86 - Télécopie 05 58 79 87 73  
E-mail : mairie.stcricqchalosse@wanadoo.fr

**VOTE : 11 POUR** à l'unanimité

**4/ QUESTIONS DIVERSES :**

Le logement disponible au rez-de-chaussée du château doit être entièrement rénové, il sera remis à la location dès la fin des travaux.

Monsieur DUPOUY José délégué aux Syndicat des Eschourdes, nous fait le rapport de la dernière assemblée du syndicat et de ces projets à mener dans le futur.

Les anciennes canalisations d'eau seront remplacées sur le périmètre du bourg de notre commune en vue de son futur aménagement.

21h45 : La séance est levée